



Transport aérien : le *greenwashing* de la Commission européenne

Le Commission européenne soumet à son parlement une nouvelle proposition de réforme du ciel unique européen (SES2+).

Les institutions européennes prennent prétexte de l'environnement et d'une réduction des émissions de CO2 pour porter la même idéologie de toujours plus de libéralisme.

Cette proposition, actuellement débattue au sein du Parlement Européen, aura pour conséquence une diminution de moyens, plus de libéralisme et une fragmentation accrue du contrôle aérien.

Malgré les enjeux en matière de sécurité, ces éléments sont évacués au prétexte d'une prétendue diminution de 10% des émissions du transport aérien. Or, comme le démontre la Fédération Européenne des Syndicats des Transports (ETF), cette évaluation ne correspond à aucune réalité.

En effet, il n'y a aucune contrainte sur les compagnies pour voler de la manière la plus écologique possible. Pour les compagnies « low-costs », ces mercenaires du transport aérien (!), les plans de vol seront toujours basés sur des raisons économiques plutôt que des considérations environnementales.

Dans le même temps, la Commission européenne impose, en contrepartie des aides d'Etat à Air France, d'abandonner des créneaux de vols favorisant inéluctablement les compagnies « low-costs ». Ces dernières pourront donc continuer à engranger des profits sur le dos de la protection de l'environnement mais également de l'ensemble des salariés du secteur !

La FEETS-FO appelle le gouvernement à maintenir son opposition à cette vision ultra-libérale du fonctionnement du ciel européen.

Paris, le 8 avril 2021

Contacts : Zaïnil NIZARALY, Secrétaire Général, 01 44 83 86 20

Laurent LE FLOCH, Secrétaire fédéral, 06 44 16 78 85

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral, 06 30 63 99 81